

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2015 20 HEURES 30

Présents : M. André DERORY, Mme Agnès LAURENDON, Mme Françoise DEYGAT, Mme Audrey BESSAY, M. Serge MARCOUX, M. Stéphane PRAJALAS, M. Dominique BARTHOLIN, M David BUISSON, M. Julien CHAVAREN, M. Serge ADAMI.

Absence excusée : Mme Séverine CHAZELLE

Secrétaire de séance : M. Serge ADAMI

1) Vote des taux

Le conseil municipal maintient le taux des taxes au même niveau que les 4 dernières années ceci à l'unanimité.

2) Approbation des comptes administratifs et gestions.

Après la présentation des comptes, pour le vote M. le Maire quitte la salle

Les comptes administratifs et gestions sont approuvés à l'unanimité par 9 voix.

Vote des budgets le Conseil municipal affecte les résultats des trois budgets :

Budget communal

Budget A.E.P.

Budget lotissement.

3) Vote des budgets.

Compte administratif eau et communal

Approuvé à l'unanimité.

Budget communal

Investissement Dépenses et Recettes.

Approuvées à l'unanimité.

Budget communal

Exploitation Dépenses et Recettes.

Approuvée à l'unanimité.

Budget communal

Investissements Dépenses et Recettes.

Approuvés à l'unanimité.

4) Chemins de randonnée P.D.I.P.R.

Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée.

Délibération prise pour que le travail effectué continu pour aboutir à un topoguide.

5) Questions diverses

Le T.A.P. est reconduit pour la prochaine rentrée scolaire le budget de celui-ci est satisfaisant .Le centre de loisirs se voit contraint d'établir une convention et un règlement pour faire respecter la discipline et assurer le suivi des activités.

Convention et règlement qui devront être approuvés et signés par les communes concernées.

Ordre du jour épuisé, la séance est levée à 0 heures 15.